

Vous débordez de

TALENTS?



Talents
Gourmands | 2017
Crédit Agricole



bottin
Gourmand



Agriculteurs ! Artisans ! Restaurateurs ! On remet le couvert ?

Partagez **vo**tre passion,
votre parcours,
votre terroir,
votre produit...

Et vous deviendrez peut-être
l'un des **Talents Gourmands**
de **vo**tre région.

Inscrivez-vous sur
talents-gourmands.fr

avant le

12/02/2017

Après une **2^e édition** délicieuse,
42 candidats inscrits,
1 chef prestigieux, **7** jurés émerveillés,
et **3** heureux lauréats,

le **Crédit Agricole Sud Rhône Alpes**
et le **Bottin Gourmand**
sont heureux de vous annoncer

Talents
Gourmands | 2017
Crédit Agricole

Le concours qui donne du goût
à nos engagements :

Mettre en valeur

les talents et savoir-faire
de producteurs, artisans et restaurateurs.

Accompagner

le développement des territoires français.

Relever

la diversité et la richesse de nos terroirs.

Le CONCOURS

Comment participer ?

1^{re} Étape • le dossier

Pour le remplir, rendez-vous sur talents-gourmands.fr du **2 janvier** au **12 février 2017**.

2^e Étape • la sélection

jusqu'au **12 mars 2017**

3 agriculteurs + 3 artisans + 3 restaurateurs

=

9 finalistes sélectionnés par un pré-jury, pour participer à la finale.

3^e Étape • les lauréats

Grande finale le **12 avril 2017**

Les agriculteurs raconteront à nos caméras leur démarche et leur exploitation.

Les artisans et les restaurateurs prépareront une recette signature pour nos jurés et, après délibération,

1 agriculteur + 1 artisan + 1 restaurateur seront élus par un grand jury « Talents Gourmands Sud Rhône Alpes ».



Qui est le jury ?

Des **professionnels** et des **gourmands éclairés**, réunis sous la présidence d'un **chef renommé**.



Christophe ARIBERT

Chef étoilé • Les Terrasses à Uriage (38)

Quelles récompenses ?

Chaque lauréat se verra offrir **3 000 €**

Les autres finalistes recevront **1 000 €** chacun.

Tous bénéficieront d'une publicité dans **Bottin Gourmand Magazine**, une belle occasion de se faire connaître.



Pour tout savoir sur l'organisation du concours et les conditions pour y participer, rendez-vous sur talents-gourmands.fr

Inscrivez-vous avant le **12/02/2017**



Le concours « Talents Gourmands Crédit Agricole » est organisé par le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, en partenariat avec Les éditions du Bottin Gourmand, du 02/01/2017 au 12/02/2017. 9 finalistes seront désignés pour participer à la grande finale et 3 lauréats seront élus par un jury. Les participants doivent avoir leur siège social en France, sur le territoire de la Caisse régionale Sud Rhône Alpes. Les conditions complètes de participation, les modalités de désignation des lauréats et des finalistes et le détail complet des lots sont disponibles dans le règlement mis en ligne sur talents-gourmands.fr et déposé chez maître Nelly Marzilli-Fourcaut, huissier de justice, au 6 rue des Fonds Verts, 75012 Paris. Accès au site talents-gourmands.fr gratuit hors coût de connexion facturé par votre opérateur.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Numéro unique d'identification des entreprises 402 121 958 RCS Grenoble - code APE 6419 Z. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 476, dont le siège social est situé 15-17 rue Paul Claudel B.P. 67 - 38041 Grenoble cedex 9. © Photo : Mélanie DENIZOT / Bottin Gourmands Magazine